



Garage hors de prix et mise en danger de personne

Par LOLO27

xxxxxx Normanville ,
garage xxxxxx 155 ttc Euros plus cher que sur xxxxxx pour les mêmes 2 pneus et à ce prix ils m'ont facturer les valves qu'ils n'ont pas remplacer dans les faits pourtant à l'origine de l'éclatement d'un pneus sous gonflé et je me retrouve donc à nouveau an danger, Oubli surement.

Ils accepte a priori de faire le nécessaire mais un cela m'oblige a dépenser du carburant pour une prestation déjà réglé et surtout mise en danger de la vie d'autrui, c'est pour un garage de ce nom très moyen,
Je souhaite les attaquer en justice pour cela, comment procéder?

Par isernon

bonjour,

vous pouvez vous adresser à une association de consommateurs ou à un avocat spécialisé en droit de la consommation

salutations

Par LOLO27

Merci , a priori , constat d'huissier ,plainte puis avocat

Par yapasdequoi

Bonjour,

Rappel : Les CGU du site recommandent de ne pas citer de nom de personne ou d'entreprise.
Si vous voulez publier un avis négatif, ce n'est pas le bon endroit.

Vous pouvez les signaler à la DGCCRF [[url=http://https://signal.conso.gouv.fr/](http://https://signal.conso.gouv.fr/)]<http://https://signal.conso.gouv.fr/>[/url]